

Proposition de modification de l'intercommunalité « Versailles-Saint-Quentin-Massy-Saclay »

Le Conseil général des Yvelines et les Communautés d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, de Versailles Grand Parc, du Plateau de Saclay et d'Europ'Essonne proposent une modification du Schéma Régional de Coopération Intercommunale tel qu'il a été proposé par l'Etat en août dernier.

Les élus des collectivités concernées ont délibéré de manière unanime contre ce projet visant à regrouper 5 intercommunalités et 57 communes à cheval sur les deux départements au sein d'une grande intercommunalité de 800 000 habitants.

Ils ont estimé que ce projet serait antinomique avec l'objectif de la réforme, qui vise à faire émerger des intercommunalités assurant cohérence, dynamisme et proximité et garantissant une qualité optimale des services apportés aux habitants et aux acteurs économiques.

Les élus proposent à l'inverse la création de 3 intercommunalités, d'environ 200 000 habitants, fortes et cohérentes sur leur bassin de vie et d'emploi respectifs, faisant consensus auprès des élus, de leur territoire et de leurs habitants.

Cette proposition de modification du projet de schéma sera examinée lors de la réunion de la Commission régionale de la coopération intercommunale (CRCI) jeudi 22 janvier prochain. Le Conseil général espère que les membres de la CRCI seront attentifs aux arguments avancés.

CONTACT PRESSE

Alexia Borrás
01 39 07 70 77
aborras@yvelines.fr

